NOTE DE SYNTHESE EXPLICATIVE DES POINTS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 MAI 2023

(décret du 31.01.2013 modifiant le Code de la démocratie locale – article L1122-13 du CDLD)

SÉANCE PUBLIQUE

1. Conseil Consultatif de la Participation Citoyenne. Démission d'un membre.
   Synthèse: Vu la démission de Monsieur Didier BOURGEOIS (Association villageoise de Winamplanche) du Conseil Consultatif de la Participation Citoyenne, il est nécessaire de le remplacer. Aucun candidat de cette association ne parait cependant intéressé.

2. Intercommunale AQUALIS. Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire du mercredi 07 juin 2023. Examen des ordres du jour.
   Synthèse: 1. Modification des statuts et mise en conformité;
   Assemblée générale ordinaire:
   2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale;
   3. Rapport de gestion du conseil d'administration - Approbation;
   4. Rapport spécial sur les prises de participation - Approbation;
   5. Rapport du comité de rémunération - Approbation;
   6. Rapport du comité d'audit - Approbation;
   7. Rapport du contrôleur aux comptes - Prise d'acte;
   8. Bilan et compte de résultats au 31/12/2022 - Approbation;
   9. Décharge aux administrateurs - Décision;
   10. Décharge aux contrôleurs aux comptes - Décision;
   11. Conseil d'Administration: fixation du montant du jeton de présence - Décision;
   12. Divers.

3. Intercommunale C.A.H.C - Centre d'Accueil "Les Heures Claires". Assemblée Générale du jeudi 29 juin 2023. Examen de l'ordre du jour.
   Synthèse: 1. Désignation des scrutateurs;
   2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2022;
   3. Désignation des Administrateurs;
   4. Retrait de la commune de Trois-Ponts de l'Intercommunale;
   5. Approbation du rapport financier des comptes 2022 du réviseur;
   6. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes annuels 2022;
   7. Approbation du rapport du Comité de rémunération;
   8. Approbation de l'attestation sans réserve des comptes;
   9. Approbation des comptes annuels 2022;
   10. Décharge aux administrateurs;
   11. Décharge au Réviseur.

4. Intercommunale ECETIA. Assemblée Générale ordinaire du mardi 27 juin 2023. Examen de l'ordre du jour.
   Synthèse: d'admettre sans remarque, les points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale ECETIA, repris ci-dessous :
   1. Prise d'acte du rapport du Commissaire sur les comptes de l'exercice 2022;
   2. Prise d'acte du rapport de rémunération;
   3. Prise d'acte du rapport sur les prises de participations;
   4. Prise d'acte du rapport de gestion du Conseil d'administration et approbation du bilan et du compte de résultats arrêtés au 31 décembre 2022; affectation du résultat;
   5. Décharge de leur mandat de gestion à donner aux Administrateurs pour l'exercice 2022;
   6. Décharge de son mandat de contrôle à donner au Commissaire pour l'exercice 2022;
   7. Contrôle de l'obligation visée à l'article 1532-1er; alinéa 2 du CDLD;
   8. Lecture et approbation du PV en séance.

5. Intercommunale INTRADEL. Assemblée Générale ordinaire du jeudi 29 juin 2023. Examen de l'ordre du jour.
Synthèse: Bureau - Constitution
1. Rapport de gestion - Exercice 2022: approbation du Rapport de rémunération
1.1 Rapport annuel - Exercice 2022 - Présentation
1.2 Rapport de rémunération du Conseil - Exercice 2022 - Approbation
1.3 Rapport du Comité de rémunération - Exercice 2022
2. Comptes annuels - Exercice 2022: approbation
2.1 Comptes annuels - Exercice 2022 - Présentation
2.2 Comptes annuels - Exercice 2022 - Rapport du Commissaire
2.3 Rapport spécifique sur les prises de participations - Exercice 2022
2.4 Comptes annuels - Exercice 2022 - Approbation
3. Comptes annuels - Exercice 2022 - Affectation du résultat
4. Administrateurs - Décharge - Exercice 2022
5. Commissaire - Décharge - Exercice 2022
6. Administrateurs - Démissions/nominations
Rapport de gestion consolidé - Exercice 2022 - Présentation
Comptes consolidés - Exercice 2022 - Présentation
Comptes consolidés - Exercice 2022 - Rapport du Commissaire
Administrateurs - Formation - Exercice 2022 - Contrôle.

6. Intercommunale NEOMANSIO. Assemblée Générale ordinaire du jeudi 29 juin 2023. Examen de l'ordre du jour.
Synthèse: 1. Examen et approbation :
- du rapport d'activités 2022 du Conseil d'administration;
- du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes;
- du bilan;
- du compte de résultats et des annexes au 31 décembre 2022;
- du rapport de rémunération 2022.
2. Décharge aux administrateurs;
3. Décharge aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes;
4. Lecture et approbation du procès-verbal.

7. Intercommunale NEOMANSIO. Assemblée Générale extraordinaire du jeudi 29 juin 2023. Examen de l'ordre du jour.
Synthèse: 1. Adoption de la forme de société coopérative telle que définie par le Code des Sociétés et des Associations;
2. Modification de l'objet de la société pour redéfinir son but, sa finalité et ses valeurs afin qu'ils soient en concordance avec la nouvelle définition de la société coopérative, rapport spécial du Conseil d'administration justifiant conformément à l'article 6:86 du CSA les modifications proposées à l'objet social;
3. Proposition de modification des statuts: articles 1-5-7-9-14-19-23-30-37-43-44-49-50-51 et 53;
4. Lecture et approbation du procès-verbal.

8. Intercommunale ORES. Assemblée Générale ordinaire du 15 juin 2023. Examen de l'ordre du jour.
Synthèse: 1. Rapport annuel 2022 - en ce compris le rapport de rémunération;
2. Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022:
- présentation des comptes, du rapport de gestion, des règles d'évaluation y afférentes ainsi que du rapport de prises de participation;
- présentation du rapport du réviseur;
- approbation des comptes statutaires d'ORES Assets arrêtés au 31 décembre 2022 et de l'affectation du résultat;
3. Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pour l'année 2022;
4. Décharge au réviseur pour l'exercice de son mandat pour l'année 2022;
5. Nominations statutaires.

9. Intercommunale RESA. Assemblée Générale ordinaire du mercredi 07 juin 2023. Examen de l'ordre du jour.

Synthèse: 1. Rapport de gestion 2022 du Conseil d'Administration sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022;
2. Approbation du rapport spécifique sur les prises de participation prévu à l'article L1512-5 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;
3. Approbation du rapport de rémunération 2022 du Conseil d'Administration établi conformément à l'article L6421-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;
4. Rapport du Collège des Contrôleurs aux comptes sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022;
5. Approbation des comptes annuels statutaires arrêtés au 31 décembre 2022;
6. Approbation de la proposition d'affectation du résultat;
7. Exemption de consolidation;
8. Décharge à donner aux Administrateurs pour leur gestion lors de l'exercice 2022;
9. Décharge à donner aux membres du Collège des Contrôleurs aux comptes pour leur mission de contrôle lors de l'exercice 2022;
10. Rémunération des organes de gestion - modalités;
11. Pouvoirs.

10. Approbation de la révision du plan d'alignement dénommé "Quartier Sud" (arrêté royal du 31/03/1939) par la suppression de la « Rue III ».

Synthèse: Conformément à la procédure reprise dans le Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale, après enquête publique et avis du Collège provincial, il est proposé au Conseil communal d'approuver la révision du plan d'alignement dénommé "Quartier Sud" (arrêté royal du 31/03/1939) via la suppression de la « Rue III » de celui-ci.

11. Demande de permis d'urbanisme introduite par la Ville de Spa en vue de l'aménagement d'un cheminement cyclo-piéton à Spa, Avenue Amédée Hesse, domaine public et parcelles cadastrées sections H n° 1 l et 1 m. Modification d'une voirie communale.

Synthèse: Le CoDT (Code du Développement Territorial) stipule en son article D.IV.41 que lorsque la demande de permis comporte une demande de création, de modification ou de suppression de la voirie communale, l'autorité chargée de l'instruction de la demande soumet, au stade de la complétude de la demande de permis ou à tout moment qu'elle juge utile, la demande de création, de modification ou de suppression de la voirie communale à la procédure prévue aux articles 7 et suivants du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.
Il est demandé au Conseil communal de marquer son accord sur la modification de la voirie communale dénommée Avenue Amédée Hesse et ce, conformément aux plans joints à la demande de permis d'urbanisme, indicés « E » et datés du 31/03/2022.

12. Plan d'Investissement "Mobilité active et intermodalité" (PIMACI) 2022-2024. Rectification de la demande de subvention.

Synthèse: Le dossier présenté à l'approbation du Conseil Communal du 23 juin 2022 consistait à mettre en œuvre, pour les années 2022 à 2024, des projets susceptibles d'être subventionnés par la Wallonie et la SPGE dans le cadre de la circulaire du SPW du 31 janvier 2022 via le PIC et le courrier du Gouvernement Wallon du 18 février 2022 via le PIMACI.
Un montant maximum de 481.085,22 € avait été mis à disposition de la Ville par le SPW dans le cadre du PIC à cet effet. Ce montant a été augmenté à hauteur de 504.941,08 €.
Le montant maximum dans le cadre du PIMACI s'établissait à 147.581,41 €. Il a été également porté à hauteur de 403.010,77 €
Le projet reprend toujours les dossiers d'amélioration de l'égouttage tels que repris dans la note de la SPGE du 21 février 2022.
Les voiries concernées, par l'égouttage et les aménagements en surface sont les suivantes :
1) Pour le PIC:
- La place Foch située av. Reine Astrid
- La place Royale
- Les Jardins du Casino

- La rue de la Poste
- La rue Schaltin
- La rue Xhrouet
- Le Biez du Moulin
2) Pour le PIMACI
- La rue de la Poste
- L'Avenue Amédée Hesse
Une nouvelle répartition des montants PIMACI a eu lieu de manière à remplir les 3 colonnes subsidiantes, à savoir: vélo, piéton et intermodalité (manquante dans le dossier initial).

13. Marché de travaux. Waux-Hall. Maintenance et entretien des badigeons, peinture des ferronneries extérieures et des châssis de porte et fenêtre extérieures. Approbation des conditions, du mode de passation et financement.
Synthèse: Le marché de travaux proposé à l'approbation du Conseil consiste en la remise en ordre des peintures et badigeons extérieurs du monument. Ce travail n'a pas été effectué depuis l'année 2008. Il est donc temps de procéder à la repose et l'entretien des couches de protection.
Les travaux consistent en:
-Le rafraichissement du badigeon exécuté lors de la restauration du monument ainsi que les réparations et traitements des dégâts mineurs relevés.
-Le rafraichissement des peintures des menuiseries exécutées lors de la restauration du monument et les réparations et traitements des dégâts relevés.
-Le rafraichissement des peintures et dorures des garde-corps du bâtiment, des grilles et portails réalisés lors de la restauration du monument ainsi que les réparations et traitements des dégâts relevés.
-Le remplacement des vitrages cassés ou disparus.
Les modifications par rapport à l'ancien cahier des charges approuvé lors de la séance du conseil du 8 septembre 2022, à la suite notamment des demandes de l'AWAP, sont indiquées en rouge dans le texte.

14. Motion de soutien au commerce local.
Synthèse: Il s'agit de statuer sur la proposition de la rédaction d'une motion de soutien envers le commerce local.

15. Biens communaux. Echange de parcelles à Nivezé.
Synthèse: Il est proposé au Conseil communal de marquer son accord sur le projet d'acte d'échange à conclure avec une propriétaire d'une parcelle située à côté de la nouvelle école de Nivezé. L'échange porte sur deux terrains d'une superficie égale de 450m². Les terrains étant d'égale valeur, l'échange ne donnera lieu à aucun paiement dans le chef de l'une ou l'autre partie. Quant aux frais d'acte, ils seront supportés par moitié par chacune des parties.

16. Commission de gestion du Parc naturel des Sources. Constitution d'un fonds de roulement.
Synthèse: Le Conseil a marqué son accord le 21 avril 2022 pour faire un premier apport de 6.000 EUR à la Commission de gestion du Parc naturel des Sources de manière à lui permettre de constituer un fonds de roulement. Il est proposé ici de faire un second apport de 6.000 EUR pour renforcer le fonds de roulement. La dépense sera financée par un prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire.

17. Centre de médecine générale Meyerbeer. Garantie d'emprunt. Acte de caution.
Synthèse: Le Centre de médecine générale Meyerbeer envisage des travaux de transformation des anciennes écuries de la police situées avenue Reine Astrid afin d'y aménager un centre médical. Les travaux sont financés sous forme d'un leasing immobilier. Le Conseil communal s'est porté caution le 30 mars 2023 pour un montant de 425.000 EUR. Il est proposé ici de garantir un nouveau montant de 425.000 EUR pour l'emprunt à court terme destiné à préfinancer le leasing immobilier. La caution ne sera activée que s'il y a défaillance du Centre de médecine générale Meyerbeer.

18. Redevance sur la délivrance de renseignements et de documents administratifs liés aux matières urbanisme, environnement et logement. Années 2023 à 2025.
Synthèse: Il est proposé de modifier le règlement relatif à la redevance sur la délivrance de renseignements et de documents administratifs liés aux matières urbanisme, environnement et logement de manière à prévoir une redevance spécifique pour les demandes de permis d'urbanisme en régularisation en raison des prestations administratives supplémentaires par rapport aux demandes "classiques". Il est proposé de fixer le montant de cette redevance à 500 EUR.

19. Rapport du Directeur financier sur l'exécution de sa mission de remise d'avis pour l'année 2022-2023.
Synthèse: En application de l'article L1124-40, §4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Directeur financier est chargé de faire rapport au Conseil communal au moins une fois par an sur l'exécution de sa mission de remise d'avis. Il est proposé de prendre acte de ce rapport pour la période de mai 2022 à avril 2023.

20. Comptes communaux de l'exercice 2022. Arrêt.
Synthèse: Voir pièce annexe n° 3.

21. Séance du Conseil communal du 27 avril 2023. Approbation du procès-verbal.
Synthèse: Pas de changements par rapport à la version envoyée aux conseillers le 5 mai.

22. Communications.
Synthèse: /